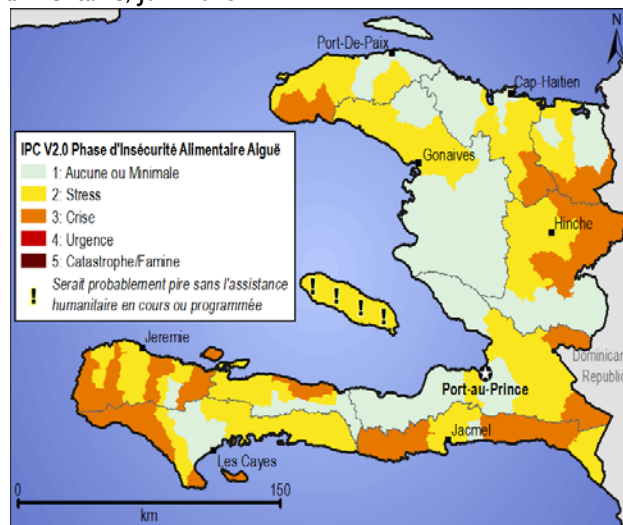


Les points saillants:

- L'arrivée tardive de la saison pluvieuse a fait reculer d'environ deux mois le lancement de la campagne de printemps 2013, dominée essentiellement par le maïs et le haricot.
- Contrairement aux anticipations, les récoltes, initiées dans quelques régions en juin (Sud, Sud-est, la Grande-Anse, Nippes, une partie du Nord), atteindront leur pic au cours du mois de septembre pour les départements du Nord, du Centre, etc. Dans la foulée, la campagne d'été, représentant 25 à 30 pour cent de la production totale d'une année agricole normale, sera compromise car dépendant en grande partie de la réussite de la saison de printemps.
- La disponibilité alimentaire locale est présentement assurée par des récoltes de maïs et de haricots, semés dans les zones irriguées et dans les montagnes humides.
- Les prix du maïs local et des haricots ont considérablement chuté, entre avril et juin. Celui du riz (importé et local) et de la farine de blé est en revanche à la hausse. En outre, en glissement annuel, hors-mis celui du sucre, les prix alimentaires sont de loin plus élevés en 2013 qu'en 2012.
- Haïti se trouve sur la trajectoire du cyclone Chantal qui menacerait les régions orientales du Sud-est, les départements de l'Ouest, du Centre et du Grand Nord. On doit s'apprêter à faire face à d'éventuel dégâts matériels et humains résultant des inondations et pertes de moyens d'existence des ménages résidant dans les zones vulnérables aux catastrophes naturelles. Les mesures préventives en cours, émanant tant du gouvernement que des organismes internationaux, devraient aider à atténuer l'impact de ces chocs sur les populations exposées.
- Les conditions sont réunies pour une recrudescence du choléra, en raison des inondations de juin et éventuellement des cyclones et ouragans qui guettent le pays. Un renforcement des mesures de prévention, de sensibilisation et de prise en charge s'avère donc nécessaire.
- La baisse de la disponibilité alimentaire locale, combinée avec la hausse des prix des produits alimentaires importés, le riz et la farine en particulier, fait craindre une détérioration plus significative des conditions de sécurité alimentaire dans le pays. Si en juin, la plupart des régions se trouvaient en situation de stress et de crise (voir figure ci-dessus), correspondant aux phases 2 et 3 de l'IPC, en septembre, date probable des récoltes de printemps, certaines devront se retrouver en phase 1 et d'autres en phase 2, à l'exception des zones en proie à l'insécurité alimentaire chronique (Bas Nord-Ouest, haut Artibonite, certaines communes du Sud-est comme Baie d'Orange, Belle-Anse).

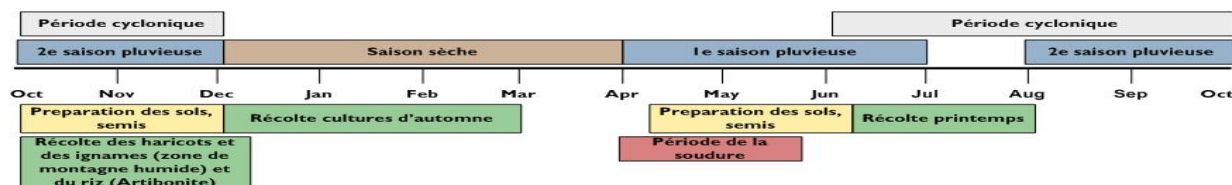
Figure 1. Carte des résultats actuels de l'insécurité alimentaire, Juin 2013



Source: FEWS NET

Cette carte représente les résultats de l'insécurité alimentaire *aigüe* et ne reflète pas nécessairement l'insécurité alimentaire *chronique*. Veuillez consulter le site www.fews.net/foodinsecurityscale pour plus d'information à cet égard.

CALENDRIER SAISONNIER POUR UNE ANNÉE TYPIQUE



Source: Source : FEWS NET

Ce rapport a été rendu possible grâce au support des organismes suivants:

Situation actuelle et perspective

Sur le plan de la production agricole:

D'ordinaire, les récoltes de printemps débutent en juillet et se poursuivent au mois d'août. Cette période de moisson coïncide aussi avec les préparatifs pour le lancement de la campagne agricole d'été. Cette dernière est corrélée à la réussite de la campagne précédente, d'où proviennent les semences pour l'emblavement des terres. En fait, les conditions de lancement de cette grande campagne annuelle n'ont pas été très favorables dans la plupart des régions. Et cela semble annoncer une production tardive, susceptible donc d'être en dessous de la normale pour cette année.

Cette campagne a été lancée en retard, en raison, d'une part, d'un manque de semences (due au manque de production et de la hausse des prix) et, d'autre part, de la saison pluvieuse qui n'a effectivement débuté qu'à la deuxième semaine du mois de mai.

Entre temps, dans certaines régions de l'Ouest, du Sud et du Nord, qui ont bénéficié des pluies de février et du début du mois de mars, les plantations sont perdues, car ayant beaucoup souffert de la sécheresse. La saison pluvieuse ayant effectivement démarré en mai, les agriculteurs en ont profité pour semer le maïs¹, ceci jusqu'au mois de juin. On signale que dans les départements du nord, du nord-est et du plateau central les superficies déjà emblavées oscillent entre 50 et 70 pour cent par rapport à une année normale. Toutefois, un excès d'humidité a menacé les plantations d'haricots se trouvant déjà en phase de développement ou de maturation. De plus, dans certaines communes au niveau du Nord-ouest, de l'Artibonite, des montagnes humides des Nippes, du Sud, du Sud-est et du Nord, une pluviométrie proche de la normale a été enregistrée. Ce qui a facilité le développement des cultures de printemps. Au point que la récolte de haricots y a déjà eu lieu tandis que les plantations de maïs s'annoncent très prometteuses. Pour d'autres, les conditions météorologiques n'ont pas été trop favorables, car se trouvant encore aux prises à la sécheresse. C'est le cas de la plaine du Cul-de-sac (l'Ouest), des communes côtières de la Grande Anse, du Sud et du Sud-est, entre autres, où la récupération des plantations paraît quasiment impossible.

Par ailleurs, les averses du mois de juin, accompagnées des inondations, ont affecté la situation de production au niveau de l'Artibonite, du Plateau central et du Nord-ouest. En effet, dans les zones rizicoles du bas-Artibonite, les préparatifs et le repiquage du riz depuis le mois de mai laissaient anticiper une production appréciable pour les mois de juin et de juillet. Cependant, les inondations de juin ont submergé 40 pour cent des parcelles récemment établies et ont menacé d'asphyxie 25 pour cent des pépinières de riz, selon un rapport de l'observatoire de la sécurité alimentaire de ce département (OSAA). Le calendrier cultural pour la saison est perturbé et les plantations risquent d'être infectées par des maladies et de subir de sévères attaques d'insectes. La production rizicole espérée pour l'importante campagne de Juin à Décembre risque de souffrir de cette situation.

De plus, outre les dégâts enregistrés au niveau de l'agriculture, les inondations ont aussi affecté plus de 7000 familles, dont plus de 80% se trouvent dans l'Artibonite, particulièrement au niveau des communes de Bocozelle, Marchand Dessalines et de Grande Saline. Les intempéries ont touché aussi le Nord-Ouest et le Centre mais à un degré moindre. Pour chacun de ces départements, deux communes ont été sévèrement touchées: Saint-Louis du Nord et Port-de-Paix (Nord-Ouest), Hinche et Boukan carré (Centre).

Une situation qui risque de s'aggraver sous la menace imminente de nouvelles intempéries, en particulier la tempête tropicale Chantal. La plupart des zones touchées sont dans l'œil de ce cyclone.

Situation climatique:

Depuis le mois de juin, on est entré de plein fouet dans la saison cyclonique 2013. Pour cette année, l'Université du Colorado a prévu 9 tempêtes, 6 ouragans, dont 2 d'intensité majeure. Pour la région caribéenne plus particulièrement, la probabilité d'occurrence d'un ouragan majeur est estimée à 42%, une prévision toutefois en dessous de la moyenne (moyenne pour le siècle dernier est de 75%). Deux cyclones ont déjà touché terre et, fort heureusement, Haïti n'a pas été sur leur trajectoire. Il s'agit des cyclones Andrea et Barry qui ont surtout frappé la côte sud des Etats Unis. Cependant, le nommé « Chantal », soit le troisième dans les prévisions, s'est déjà annoncé et menacerait les départements de l'Ouest, du Centre, de l'Artibonite, de l'Ouest, une partie du Sud-est et tout le Grand Nord si sa trajectoire actuelle est maintenue. En fait, si pour le Nord et le Centre, l'inquiétude est moindre, la vulnérabilité du Sud-est, de l'Ouest et particulièrement

¹ Les agriculteurs estiment qu'il est trop tard pour réussir les haricots.

l'Artibonite est préoccupante, vue que ce dernier vient d'être touché par des intempéries qui, quoique de faibles intensités, on provoqué pas mal de dégâts.

Dans ces conditions, si les prévisions météorologiques s'avèrent exactes, on devra s'apprêter à faire face à d'éventuels dégâts résultant des inondations et pertes de moyens d'existence des ménages résidant dans les zones vulnérables aux catastrophes naturelles. A ce titre, les plans de contingence déjà élaborés, les stocks pré positionnés, ainsi que les mesures préventives gouvernementales (via la DPC) sont de nature à atténuer les impacts des chocs climatiques susceptibles d'accentuer l'insécurité alimentaire qui prévaut dans le pays, particulièrement dans les zones à risque.

Toutefois les pluies découlant des cyclones, en absence de vents violents, peuvent être bénéfiques pour les zones sèches d'agriculture du département de l'Ouest, du Haut Plateau et d'autres régions encore en proie à la sécheresse. Ce qui peut favoriser les semis et le développement des cultures dans ces régions. Malgré tout, il y a des précautions à prendre car les inondations constituent un vecteur de propagation du cholera, comme c'est actuellement le cas dans les communes récemment touchées par les averses de juin.

Ces conditions peu favorables portent la CNSA à anticiper une production de printemps encore plus faible par rapport à l'année dernière, ceci malgré les investissements consentis dans le secteur cette année (voir Plan de relance agricole du MARNDP 2013/2016). Les campagnes d'été et d'automne s'en trouveront également compromises, sauf pour certaines régions du Nord-Ouest, du Nord et du Centre.

Ainsi, non seulement les récoltes seront tardives, les superficies globalement emblavées resteront aussi en dessous de la normale, entraînant une baisse de la production. De plus, elles ne permettront pas aux agriculteurs de stocker en prévision d'une éventuelle période de soudure, voire même préparer les semences pour les prochaines campagnes agricoles.

La baisse de la disponibilité alimentaire locale, combinée avec la tendance à la hausse des prix des produits alimentaires importés, peut entraîner une détérioration encore plus grande des conditions de sécurité alimentaire dans le pays, en particulier l'accès aux aliments.

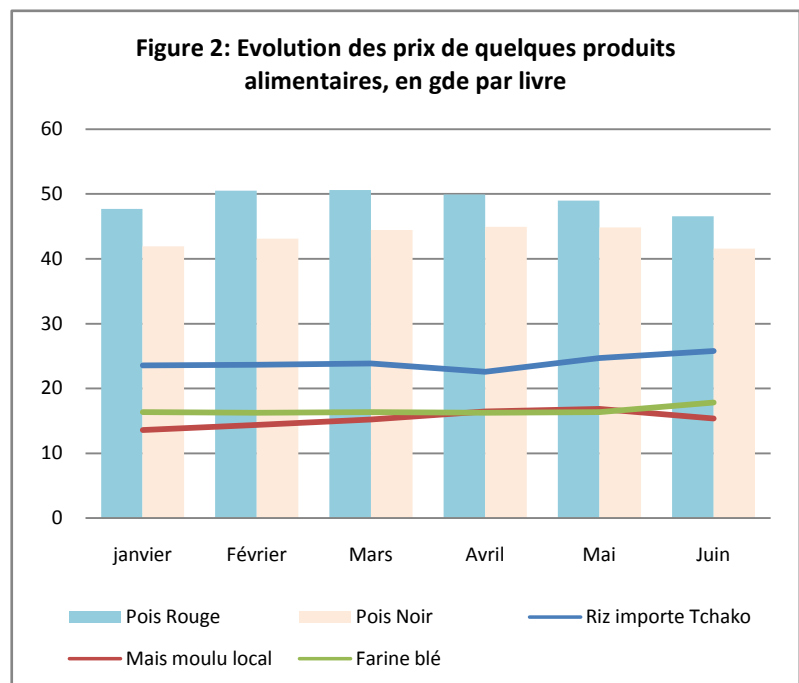
Sur le plan de l'accès aux aliments de base :

Un retournement de tendance est observé, depuis avril, au niveau des prix de certains produits locaux. En effet, le prix des haricots a chuté de plus de 5 pour cent entre mai et juin et de près de 7 pour cent, entre avril et mai. La baisse est plus significative pour le haricot noir, soit de près de 8 pour cent au cours des deux mois consécutifs. Un fait tout à fait intéressant, c'est que le prix de la semoule de maïs local (communément appelé maïs moulu), en nette hausse depuis plus d'une année, a affiché une baisse considérable, soit de 6.7 pour cent et de plus de 9 pour cent en juin par rapport à mai.

Ce recul est imputable à des récoltes de maïs et de haricot en cours dans la plaine des Cayes et dans d'autres zones où les pluies et l'irrigation ont favorisé la croissance de ces cultures. Cette situation induit une augmentation de la disponibilité alimentaire et une amélioration du revenu des ménages dans les zones concernées. Cette baisse s'est aussi répercutée sur le comportement du prix du maïs importé qui a chuté de 3 à plus de 5 pour cent durant la même période, ceci au fort même de l'appréciation considérable du dollar américain face à la monnaie haïtienne.

En revanche, le prix du riz importé (particulièrement la variété tchaco) et celui de la farine de blé ont connu d'importantes fluctuations à la hausse. En effet, le prix du riz tchaco a augmenté de près de 9 pour cent en mai par rapport à avril et de plus de 4 pour cent en juin par rapport à mai. Quant à celui de la farine de blé, l'envolée apparaît surtout au cours du mois de juin où la variation positive enregistrée a été approximativement aussi de 9 pour cent. Une situation, somme toute, qui tient, entre autres, à la flambée du dollar américain par rapport à la gourde, tendance qui se renforce malgré les

Figure 2: Evolution des prix de quelques produits alimentaires, en gde par livre



interventions de la BRH sur le marché des changes. Dans ce contexte, les prix à l'importation fluctuent à la hausse, conséquemment, les prix à la consommation aussi.

Il est à souligner, par ailleurs, qu'en comparant les prix du premier semestre de cette année à ceux du premier semestre de l'année dernière, on observe une nette augmentation du coût de la vie pour les ménages, car les prix alimentaires en 2013 sont significativement élevés (voire figure 3) par rapport à 2012. Par exemple, le riz importé est près de 11 pour cent plus cher cette année que l'année dernière. Plus important encore, les prix du haricot rouge, du haricot noir et du maïs local sont respectivement 27, 34 et 26 pour cent plus chers que l'année dernière. Seul le prix du sucre a connu une baisse entre les deux périodes.

Il faut reconnaître que le riz 10/10 se vend à un prix en dessous de ceux des autres variétés de riz offertes sur le marché haïtien. Au niveau national, le prix moyen du riz 10/10, au cours du mois de juin, a été de 17.7 gdes, soit 1.4 et 1.2 fois plus bas que celui du riz Tchaco et de la variété locale Tcs-10. Néanmoins, bien que plus faible, le prix du riz importé par le gouvernement semble ne pas trop influencer sur celui des autres variétés de riz, y compris le riz produit localement. Ceci pourrait être du, entre autres, à la quantité disponible très limitée ou au mécanisme de distribution du produit. De surcroît, selon nos collecteurs, les marchands prennent l'habitude de mélanger le riz 10/10 aux autres variétés, en particulier tchaco, ce qui rend ce produit difficilement identifiable pour les acheteurs. Il n'est donc pas facile de reconnaître le riz 10/10 sur certains marchés.

Une accélération de la détérioration des conditions de sécurité alimentaire, notamment au niveau de la disponibilité et de l'accès, est à craindre. Les causes immédiates sont le retard dans la récolte dû au début tardif de la saison pluvieuse, les effets de la décapitalisation causée par la succession des chocs en 2012 (sécheresse, cyclone Isaac et ouragan Sandy) encore présentes et qui risquent de s'aggraver sous la menace imminente de nouvelles intempéries et la tendance à la hausse du niveau des prix, notamment les produits alimentaires importés, pour cette période. Ce qui fait craindre une stagnation du nombre de personnes en insécurité alimentaire dans le pays, en dépit des efforts déployés pour le réduire. Cette situation peut durer jusqu'aux prochaines récoltes.

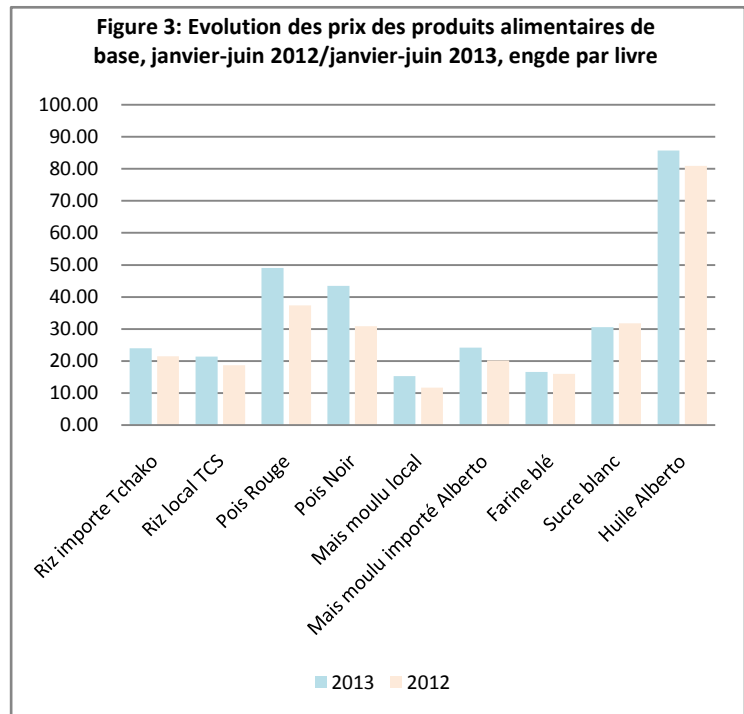
Ce tableau justifierait donc la nécessité des interventions viables visant la stabilité des prix des produits alimentaires de base, en particulier le riz, la farine, pour garantir l'accès des ménages les plus pauvres aux aliments de base.

Situation globale de la sécurité alimentaire pour le mois de juillet selon la méthode IPC

Tous les départements ont été classifiés dans la phase de « sous pression » (Phase 2) sauf le département du Centre où l'insécurité alimentaire est minimale (Phase 1). Cette classification départementale cache des réalités plus graves que la phase 2 dans certaines communes ou groupes de population. Par exemple, dans les zones agro-pastorales du Nord, de l'Artibonite et du Haut Plateau Central, certaines communes probablement se trouvent dans une phase 3, néanmoins la proportion de la population dans cette situation par rapport à la population des départements ne permet pas de les classer dans la phase 3.

Pour les ménages qui se trouvent dans une situation plus grave :

- La consommation alimentaire est réduite et d'adéquation minimale, ou même déficitaire dans quelques zones considérées en phase 3. Ce résultat est compatible avec les résultats de l'enquête d'août 2012 dont on mesure les valeurs des indicateurs de consommation (Score de Consommation Alimentaire, Echelle de la faim, etc.) qui correspondent à la phase 2 ou 3.



- Les stratégies et avoirs des moyens d'existence se trouvent sous pression : vente de bétail, migration anormale, ou coupe des arbres fruitiers pour la production de charbon.

Les ménages en phase 2 ou pire se trouvent normalement dans les zones de moyens d'existence plus sèches de chaque département (Zone d'agriculture sèche et pêche, zone agro-pastorale de plateau, zone agropastorale sèche).

Dans ces zones :

- La récolte n'a pas encore commencé en raison du retard dans le cycle de culture causé par l'arrivée tardive des pluies cette année.
- Les opportunités de tirer des revenus sont limitées en ce moment à cause du manque de production propre, à la décapitalisation des ménages suite aux chocs de l'année 2012, aux opportunités de travail agricole réduites et à la réduction des programmes HIMO et d'aide alimentaire.
- Par ailleurs les prix des aliments importés tendent à augmenter ce qui réduit d'avantage le pouvoir d'achat des ménages.